
Représentation du territoire et vécu territorial au Québec. Quelques exemples

Serge Courville
Laboratoire de géographie historique
Centre interuniversitaire d'études québécoises
Université Laval

Le but avoué de ce séminaire est de retracer les points de contacts et d'influence entre les deux cultures majoritaires du Canada, afin de revoir les perceptions et de réfléchir aux effets de la cohabitation culturelle. Un beau défi en perspective qui pose d'emblée le problème du territoire dans ses significations les plus profondes. Loin d'avoir été statiques, celles-ci ont considérablement évolué à travers le temps, imposant chaque fois des conditions nouvelles aux échanges interculturels. Et comme ces significations ont été intimement liées aux idéologies et aux représentations collectives, c'est par elles d'abord qu'il faut aborder le problème, pour en comprendre les effets sur la cohabitation culturelle.

LES REPRÉSENTATIONS DU TERRITOIRE

Au Québec, on le sait, il existe un sentiment profond d'appartenance au territoire et la crise autochtone des dernières années n'a rien changé à ce sentiment, pas plus d'ailleurs que le discours sur la partition du Québec, advenant un assentiment au projet souverainiste. C'est encore au périmètre de 1912 qu'on se réfère pour définir le Québec, comme lieu principal d'expression de

l'espace « national », tout en reconnaissant que d'autres groupes humains le partagent également. À cette échelle, la conscience collective est sans équivoque ; toutefois, à l'échelle des parties constituantes du territoire, les perceptions ont été historiquement plus variables. Des espaces, pourtant historiquement matriciels pour la société québécoise, se sont vus un moment négligés, tandis que d'autres, encore vierges ou très peu habités, ont été investis des mêmes attributs, avant d'être à leur tour rejetés pour des espaces jugés plus « modernes », puis de nouveau reconquis par cette même modernité.

Ces flux et reflux de perceptions reflètent les mythes qui ont nourri l'âme collective. Ils font écho également aux pulsions qui ont créé le territoire. Mais comme ils correspondent aussi à des regards particuliers qui ont pris prétexte de la géographie et de l'histoire pour construire une nouvelle société, ils ont contribué à masquer de larges pans du devenir collectif, qui s'est ainsi effacé de la mémoire collective en même temps que bien d'autres souvenirs. Un de ces regards concerne l'ensemble du territoire observé dans son contexte nord-américain ; un second, ses composantes internes vues dans leur intimité vécue.

Empire ou province ?

Fragment d'empire, espaces perdus, c'est par la négative qu'a été construite l'image du Québec, favorisée par une littérature refuge nourrie des espoirs déçus d'une élite qui aurait bien voulu reproduire ici le vieil ordre social européen, français notamment. Cette perception, on la trouve autant chez Garneau et les historiens du XIX^e siècle que dans les écrits scientifiques plus récents. À l'origine de ces perceptions, il y a une double conviction : d'abord, que le Québec se confondait à l'origine avec l'ancien Empire français d'Amérique ; ensuite, que la Conquête britannique de 1760 a privé cet espace de ses lieux naturels d'expansion. Du continent perdu, il ne serait plus resté qu'un vague archipel dont le foyer se serait vu enserré dans des frontières restreintes. Ces propositions sont à revoir, non seulement parce qu'elles sont entourées de flous

sémantiques, mais parce qu'elles donnent une vision idéalisée de l'action française en Amérique.

Ainsi, s'il est vrai que la France a eu des ambitions continentales dans cette partie du monde, consacrées par ses explorateurs, ses missionnaires, ses commerçants et ses cartographes, il ne faut pas perdre de vue qu'en dehors de ses colonies, missions et postes frontières, sa vaste Nouvelle-France n'a jamais été qu'un espace de parcours, de juridiction contestée. Sa principale colonie, le Canada, se limitait elle-même aux rives du Saint-Laurent et la quitter n'était pas si facile. Outre les difficultés posées par l'immense sauvagerie qui la séparait des autres établissements, où le contexte était de toute manière bien différent, il fallait encore se soustraire aux interdits de l'administration coloniale, sans compter tous les dangers représentés par la présence autochtone et britannique. Même le Domaine du roi était interdit aux colons, tout comme la colonisation à l'ouest de Montréal, pour ne pas nuire au commerce des fourrures.

Le sentiment que la Conquête a privé le Québec de ses espaces naturels d'expansion, est, quant à lui, tout aussi ambigu. Ressenti dès la fin du XVIII^e siècle, avec la création du Haut-Canada et l'arpentage des cantons (alors qu'il restait encore des terres vierges dans les seigneuries), il s'accroîtra avec le temps pour devenir une justification *a posteriori* des difficultés de la province aux prises avec de forts surplus démographiques. Entourée d'établissements anglophones, celle-ci se serait vue étouffée dans son développement, agricole notamment, ce qui aurait conduit plusieurs milliers de personnes à émigrer vers les États-Unis.

Comme la proposition précédente, celle-ci mérite d'être nuancée. D'une part, parce qu'elle projette dans un contexte antérieur des difficultés qui n'ont existé que dans la seconde moitié du XIX^e siècle ; d'autre part, parce qu'elle fait de l'agriculture le fondement de toute une société alors que, dès 1850, bien des ruraux l'avaient abandonnée. Et c'est sans compter toutes les réalités dont elle fait fi et qui n'auraient pas été nécessairement sous le contrôle du Québec, même sans la Conquête anglaise de 1760. La présence britannique au Nord (la Compagnie de la baie d'Hudson), la présence amérindienne à l'Ouest, les intérêts des colons et des marchands britanniques et bientôt américains, voire ceux de la

France elle-même, auraient sans doute posé autant de freins à cette expansion.

Il y aura pourtant une perception, que même les formes territoriales introduites par l'administration coloniale anglaise ne saura empêcher. C'est celle qu'a contribué à nourrir le mythe du Nord québécois, dont on a dit déjà qu'il avait donné ses assises à l'identité nationale, mais qui, en fait, a beaucoup contribué à masquer le rôle joué par le berceau laurentien dans le développement du Québec¹.

Seigneuries ou cantons ?

Contrairement aux seigneuries, implantées dès le XVII^e siècle et qui forment le premier espace de référence de la population québécoise, les cantons (*townships*) sont de création plus récente. Découpés tout autour des seigneuries, à même les terres de la couronne, ils devaient favoriser à l'origine l'établissement des colons britanniques, qui, ainsi, ne seraient pas soumis au droit seigneurial. De forme carrée ou rectangulaire, ils sont découpés en rangées, qui devaient elles-mêmes, à l'origine, être subdivisées en lots de 200 acres. Les premiers apparaissent dès la fin du XVIII^e siècle, pour accueillir les Loyalistes. La plupart, cependant, datent du XIX^e siècle et sont rapidement conquis par la population francophone. On crée encore des cantons au XX^e siècle, lesquels sont rapidement colonisés par des colons majoritairement d'origine francophone. Qui plus est, sauf dans les premiers cantons établis par des anglophones, les terres y sont divisées en lots de 100 acres, comme dans les seigneuries, où la dimension habituelle des terres est de 90 arpents.

Cette extension des pratiques foncières seigneuriales reflète la mobilité naturelle de la population francophone qui a toujours trouvé dans son rapport avec l'espace une solution commode à ses tensions démographiques (Courville, Robert et Séguin, 1995). Et c'est ainsi, qu'indépendamment du discours qui la conviait à s'emparer du sol, elle a tout naturellement conquis les basses puis les hautes

1. Sur ce mythe et les idéologies de l'époque, voir entre autres ouvrages : Bouchard et Courville (1993) et Morrissonneau (1978).

terres, en une série de pulsions qui l'ont d'abord amenée de la région de Québec vers celle de Montréal, puis des rives du fleuve vers l'intérieur des terres et, enfin, vers les plateaux et même l'extérieur de la province, au cœur de ces pays anglophones qui deviendront bientôt pour plusieurs une seconde patrie. C'est ainsi, également, qu'en dépit de ces appels, elle abandonnera la campagne pour investir le village et bientôt la ville, et préférer le travail salarié aux durs travaux des champs.

« Emparons-nous du sol ! » Dès le milieu des années 1830, le mot est lancé. Loin d'être uniquement littéraire, il reflète les enjeux politiques d'une époque. Pendant un moment, en effet, les Rébellions de 1837-1838 avaient fait craindre qu'il ne se produise au Canada une perte de valeurs morales semblable à celle de la France et des États-Unis, à la suite de leur révolution respective. Ressentie surtout par le clergé et par la bourgeoisie d'affaires, cette crainte avait entraîné la condamnation du mouvement insurrectionnel et de ses principaux propagandistes. L'échec des Patriotes avait mis fin à la menace, mais avait aussi fait prendre conscience de la nécessité d'une société plus fidèle à ses traditions. Après 1840, cet appel devient plus audible encore. C'est par la colonisation agricole que le Québec pourra assumer sa destinée historique et se construire un espace national où développer une société plus conforme à ses traditions. Cet espace ne sera pas limité au seul territoire du Québec, il s'étendra par le nord jusqu'aux Rocheuses et même au Pacifique, où pourront se déverser les surplus de population et les productions de la province.

Ce rêve sera vite épuisé, en raison des conditions climatiques qui prévalent dans le nord du Québec. Cependant, il confirmera l'idée d'un foyer national à construire par un vaste projet de colonisation intérieure, qui misera sur la mobilité séculaire de la population et qui permettra en outre, par une mise en valeur agricole, de pallier les difficultés économiques de la province et peut-être de faire mieux que la France elle-même dans son entreprise de colonisation, puisque Dieu et le clergé, ici, seront plus présents... Soutenu d'abord par l'Église, puis par l'État et vanté par le roman paysan et par toute la série de monographies régionales qui se multiplient dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour donner au

nouveau colon le savoir nécessaire à son établissement, le projet se traduira par une extension significative de l'écoumène agricole, qui s'étendra par pulsions successives jusqu'à l'intérieur des plateaux et même, plus tard, jusqu'à la lointaine Abitibi, où seront même acheminés, Crise oblige, des chômeurs urbains, à qui on promettra un meilleur sort sur la terre que dans les villes.

Mis à part quelques succès réels au chapitre de l'agriculture, au Saguenay – Lac-Saint-Jean notamment, c'est à des échecs cuisants que conduisent la plupart de ces entreprises de colonisation (Séguin, 1977). L'agriculture, dans les pays neufs, est simplement trop dure pour une population de plus en plus friande de travail salarié, plus facile que faire de la terre neuve. Au mieux, on l'abandonne au profit d'une autre activité, le travail au moulin ou en forêt surtout, au pire, on quitte la région vers les agglomérations urbaines du Saint-Laurent ou de la Nouvelle-Angleterre, où l'on s'emploie dans les « factoreries ». À terme, il en résulte un mouvement massif d'émigration qui déleste bientôt la province de plusieurs centaines de milliers d'habitants.

Ressenti comme une véritable hémorragie par les élites, le mouvement stimule le discours agriculturiste et le travail des folkloristes, qui l'appuient par leurs recherches sur la culture populaire, vue comme un symbole de la civilisation québécoise. À la ville, on préfère la campagne et, à l'usine, les vifs travaux des champs ! De là à faire des nouveaux espaces de colonisation un modèle de référence pour l'identité collective, il n'y aura qu'un pas qui fera oublier le véritable espace matriciel du Québec, la vallée du Saint-Laurent, qui apparaît comme un monde à part, trop urbain et devenu trop éloigné des valeurs ancestrales.

Bien sûr, on n'ignore pas l'importance historique de cet espace. Mais comme son attrait ici passe par l'intérêt qu'on porte à la France, avec qui on souhaite d'ailleurs un rapprochement culturel bénéfique, c'est à son héritage culturel finalement qu'on s'intéresse, plus qu'à cet espace lui-même et à la société qui l'a façonné. Et ce qui vaut pour la géographie vaut aussi pour l'histoire : on en sait plus aujourd'hui sur le XVIII^e siècle laurentien que sur le XIX^e, qui, jusqu'à tout récemment, n'était vu qu'à travers le prisme de l'expérience rurale régionale.

Cependant dans cette vision des élites, il y a aussi une part de vérité. Outre certaines régions périphériques bien précises (les Cantons de l'Est, par exemple), c'est dans la vallée du Saint-Laurent et plus particulièrement dans les villes de Montréal et de Québec que se concentre l'élément anglophone. C'est là, également, que s'affirment avec le plus de vigueur les changements suscités par l'euphorie du modernisme. Et c'est là qu'on expérimente le plus la vie et les valeurs urbaines. Bien sûr, on y accède surtout par le travail salarié, auprès d'entreprises d'ailleurs très souvent anglophones, mais tout cela contribue à l'émergence d'une nouvelle culture, différente de celle de la campagne.

La perception de la campagne

Pour la majorité des nouveaux citadins, la campagne reste toujours un lieu attachant avec lequel on entretient des rapports pendant longtemps. Cependant, avec le temps et le renouvellement des générations, ce lien s'atténue, au point de n'être plus lui-même qu'un souvenir, nourri moins d'expériences concrètes que d'images nostalgiques ou folklorisantes. Les unes, inspirées par le discours agriculturiste, en donnent une vision idéalisée. D'autres, nourries par l'aisance urbaine, en rappellent les contraintes.

Les plus puissantes représentations à cet égard proviennent de la radio naissante et du film documentaire ou de propagande, qui rejoignent de plus grandes masses que la littérature. Consacrées le plus souvent aux pays de colonisation, elles ancrent l'idée d'une société stationnaire, heureuse sans doute, mais homogène dans sa pauvreté et soumise au leadership de ses prêtres. Et comme les grandes entreprises des plateaux dépendent du capital étranger, on la voit également contrainte à des emplois secondaires, de manœuvres principalement. Certes, dans ces pays, le succès est possible et quelques-uns y parviennent, mais ce sont la plupart du temps des cultivateurs qui ont réussi, à coups d'efforts, à se dégager de la petite agriculture de subsistance qui reste le lot du plus grand nombre.

Fortes, ces images renforceront celles du XIX^e siècle et entreront rapidement dans les épaisseurs culturelles du Québec, en faisant

oublier, d'une part, les réalités laurentiennes et, d'autre part, que dans ce processus de conquête il y avait aussi une part de rêve américain (Major, 1991). Étendues à toute la société rurale québécoise, elles finiront par donner une vue très typée du Québec, qui ne sera plus saisi désormais qu'à travers un prisme rural et régional. De là à faire droit aux impressions laissées par les premiers administrateurs coloniaux et par le Rapport Durham, il n'y aura qu'un pas, que franchiront bien d'autres auteurs, venus parfois de très loin décrire cette société particulière et projeter sur la vallée du Saint-Laurent des observations faites pour d'autres populations et d'autres espaces-temps.

Dans ce contexte, et même si l'on a fait sien le territoire de l'autre, avec lequel on a toujours été plus ou moins en contact au Québec, on peut se demander comment on a pu cohabiter ? A-t-on seulement échangé et, si oui, jusqu'où ? Peut-on vraiment parler de partage ? Autant de questions auxquelles il n'est pas facile de répondre, du moins à l'échelle qui a été nôtre jusqu'ici. Car, c'est localement, surtout, que se vit le territoire et que se nouent les relations, autour d'événements, de projets, d'activités ou d'institutions qui les favorisent à des degrés divers. Sans doute ces relations ont-elles été freinées, historiquement, par les différences de langue, de religion et de culture, mais dans le jeu particulier des circonstances, et selon la personnalité de chacun, celles-ci se sont souvent estompées, pour faire place à des espaces et à des modalités de communication plus communes. Cette échelle, c'est celle de la territorialité des personnes et des petites communautés, qu'on peut tenter de cerner dans leur cadre de vie habituel ou dans celui qu'elles partagent plus occasionnellement avec d'autres. Je n'en retiendrai que deux exemples, inspirés l'un de mes travaux sur la croissance villageoise du XIX^e siècle et l'autre d'une expérience plus personnelle vécue dans les années 1950, dans une zone de villégiature des Laurentides au nord de Montréal.

LES LIEUX DE CONTACT ET D'ÉCHANGE

Le premier exemple concerne le partage de l'espace villageois, que j'aborderai à partir du cas particulier de Saint-Eustache, qui a déjà fait l'objet d'une présentation ailleurs (Courville, 1985 et 1990), mais que j'ai retenu pour son intérêt dans la présente discussion. Le second concerne les relations de voisinage qui ont pu s'établir dans les rangs de villégiature au Québec, et que j'aborderai à partir d'une expérience vécue au seuil de la Révolution tranquille.

L'espace villageois

Au début des années 1830, le bourg de Saint-Eustache compte parmi les plus dynamiques de la rive nord de Montréal. Gros d'un peu plus de 830 habitants, principalement francophones (83,5 %), il comprend également une minorité d'origine anglophone et quelques éléments germaniques et même polonais venus s'y établir au tournant du siècle. Très différente de la majorité francophone, dont elle se distingue à la fois sur les plans démographique, économique et social, cette minorité se répartit principalement au centre du village, le long de la Grande-Rue et près de la Grande-Place, qu'elle partage avec les notables francophones et les artisans aisés. On la trouve aussi, mais à un degré beaucoup moindre, en périphérie du bourg, où existent encore des espaces à construire.

À observer cette répartition, il ne semble pas qu'il existe de ségrégation spatiale, du moins dans le cœur du village, où résident les notables. L'étranger y cohabite avec la population de souche et s'il affiche ses préférences, par exemple le côté sud de la Grande-Rue, qui donne sur la Petite-Rivière-du-Chêne, ou le haut du village, où sera construite plus tard l'église presbytérienne, c'est surtout parce que c'est là que réside la « bonne société ». Autrement dit, avant d'être spatial, le clivage, ici, est social. Il renvoie aux soucis qu'on a de s'identifier au groupe auquel on croit ou on souhaite appartenir. Et, dans ce contexte, le facteur ethnique est secondaire, d'autant qu'on appartient à un groupe minoritaire, donc qui a tout intérêt à entretenir de bons rapports avec la majorité.

Pourtant, cette cohabitation spatiale n'entraîne pas nécessairement d'inclusion sociale et, dans les faits, très peu d'étrangers peuvent prétendre à cette inclusion. Le principal mécanisme en reste le mariage, préparé parfois par de longues relations d'affaires. Mais, le mariage n'est pas forcément une garantie d'inclusion, et c'est encore à des degrés divers qu'elle s'effectue, selon la personnalité de l'individu ou sa perception par la famille d'accueil ou l'ensemble de la communauté, s'il s'agit d'une personne de haut rang. Ainsi, contrairement au seigneur Globensky, qui a pourtant épousé la fille du seigneur Dumont, mais qui restera sa vie durant en relation tendue avec la population locale, le marchand William Scott, dont l'épouse est aussi francophone, s'attirera son respect.

Quant aux autres mécanismes d'inclusion, ils paraissent plutôt liés au rôle que la personne peut jouer dans la communauté. Par exemple, comparées aux œuvres caritatives ou culturelles, où l'on fait très souvent appel aux notables du village, quelle que soit leur origine ethnique, les fonctions de marguilliers de paroisses et de commissaires d'écoles sont généralement interdites aux non-francophones, même quand ils sont catholiques et bilingues. Par contre, dans les premiers conseils municipaux, ils ont une représentation plus que proportionnelle, au moins dans les premières années de fonctionnement du système municipal, car par la suite la communauté francophone se referme sur elle-même. À cela s'ajoutent les critères de langue et de religion et les relations de voisinage qui favorisent ou non cette intégration.

À la géographie concrète de l'habitat villageois se superpose donc ici une autre géographie, plus mouvante, faite de rapports sociaux très divers et qui paraît plus inclusive au moment où la communauté est encore en voie de constitution, et plus fermée au moment où celle-ci est constituée. Mais encore là, bien des nuances seraient à faire, car après l'épisode dramatique de 1837, bon nombre d'anglophones reviennent au village, ce qui semble indiquer des solidarités que même les événements n'ont pas su modifier et qui paraissent plus importantes que la seule volonté de retrouver son bien foncier.

Le rang de villégiature

Le deuxième exemple est plus personnel. Il concerne un épisode vécu dans le rang des Cyrs à Sainte-Véronique (comté de Labelle), où nous allions, enfants, passer nos vacances estivales, en plus de nous y rendre chaque fin de semaine au printemps et à l'automne, depuis le dimanche de Pâques jusqu'à la semaine suivant la Toussaint. Le bas du rang était entièrement occupé par des francophones, des villégiateurs pour la plupart, à l'exception d'un vieux couple qui y résidait à l'année. Le haut du rang était presque entièrement anglophone, sauf pour un ancien cultivateur, rentier depuis longtemps et titulaire de plusieurs terres qu'il avait fini par céder à prix fort aux « Anglais ». À la charnière des deux mondes, notre propre terre, où s'élevait quelques bâtiments, dont une vieille maison de pièces ayant abrité autrefois une famille de 15 personnes, mais qu'un mauvais marécage avait contraint de construire à plus d'un demi-kilomètre de la route. Et partout, des tas de pierres, témoins muets du travail qu'il avait fallu accomplir pour cultiver ce sol ingrat et en tirer tout juste de quoi nourrir la famille et les animaux, l'essentiel des revenus provenant du guidage et des chantiers. Quant à notre voisin le plus proche (le « premier voisin » dans la tradition rurale francophone), c'était un anglophone, villégiateur comme nous, dont la résidence, aussi âgée, mais en meilleur état que la nôtre, s'élevait près de la route, comme dans le reste du rang, avec, à proximité, une magnifique grange à deux ponts, la seule du genre dans toute la paroisse. Lui-même était voisin de mon oncle, qui avait acheté la vieille école.

Pendant des années, nos seuls contacts se sont limités à des salutations amicales, formulées au hasard des arrivées et des départs. Tout au plus échangeions-nous quelques mots, ponctués de remarques sur la température ou le mauvais état des chemins, constamment abîmés par les camions des entrepreneurs forestiers. C'est d'ailleurs ce dernier thème qui a été à l'origine de notre rapprochement, quand le voisin a expérimenté les mêmes déboires que nous. Comme c'était temps d'élection, lui et mon père ont décidé de soutenir la candidature d'un opposant au maire sortant, un échevin plus sensible aux récriminations des vacanciers. Ils ont

gagné leurs élections et c'est ensemble qu'ils ont fêté le nouveau maire, en lui organisant un défilé bruyant dans le village et les rangs avoisinants.

Par la suite, les rapports sont devenus plus fréquents, en dépit des contraintes de langue qui les limitaient (dans la famille, seul mon père parlait anglais, quant au voisin, il était, comme toute sa famille, unilingue anglais), mais sans jamais aller au-delà des conversations de bords de route. Tout au plus me semblaient-elles plus nourries, ce qui nous valait parfois d'être autorisés, ma sœur et moi, d'aller jouer dans la grange.

Tout a changé quand notre voisin a décidé de se construire un chalet un peu plus bas dans le rang, sur les rives du lac que nous avons pu observer depuis les hauteurs, mais qui était resté, pour nous enfants, un espace interdit, vu sa distance du chalet et les dangers représentés par la présence d'ours et de loups dans son voisinage. Le voisin avait acquis une bonne partie des rives du lac qu'il anticipait de vendre par sections à des connaissances. Aussitôt sa construction complétée, il nous avait invité à le visiter, ce que nous fîmes quelques semaines plus tard.

C'était un magnifique chalet, tout en bois rond, élevé sur un « esker » surplombant le lac. À nos yeux d'enfants, il nous paraissait démesurément vaste et honteusement luxueux. Et nous avions peine à croire que son intérieur puisse être aussi bien aménagé, comme une vraie maison de ville. Nul doute que cet Anglais devait être bien riche et qu'il savait faire les choses, d'autant que ses jus de fruits et ses petits canapés étaient délicieux. Mais savait-il seulement s'amuser, comme nous francophones, j'entends. Après tout, il était protestant !

La réponse ne vint que plusieurs années plus tard. Le voisin avait encore sa maison du rang, mais il ne l'habitait presque plus et songeait à la vendre. Venu en informer mon père à l'occasion d'une visite automnale, je fus très étonné de l'entendre parler du projet qu'avait caressé ma mère déjà de venir passer Noël au chalet. Nous n'avions jamais osé le faire, puisque seule une partie du rang était déneigée, jusqu'au dernier résident permanent situé quelques kilomètres plus bas, sur le versant sud de la montagne. Peu importe,

nous avons des skis et des raquettes, et surtout deux magnifiques motoneiges, celle du voisin et la nôtre, acquises tout récemment. Il suffirait de les charger de victuailles et de gravir la montagne en convoi. Et toute cette conversation se tenait mi-français, mi-anglais, avec quantités de gestes et de rires qui tranchaient avec mes expériences antérieures. Il faut dire que depuis un certain temps je venais moins au chalet, en raison de mes études. Je n'avais donc pas pu suivre de près l'évolution de ce voisinage.

Quoi qu'il en soit, ce qui fut dit fut fait, et c'est dans une atmosphère de fête intense que se passa la nuit de Noël, sans messe de minuit bien sûr, mais avec tous les cantiques de circonstances, que nos voisins anglais chantèrent de bon cœur, en nous en proposant des leurs. Je garde un merveilleux souvenir de cette nuit, que nous avons pu goûter jusqu'aux premières lueurs de l'aurore, dans des chants et des conversations à tout rompre, ponctuées de visites aux étoiles. Et quel festin nous avons fait, de saveurs entremêlées, inspirées du meilleur de nos deux traditions.

C'est la dernière fois que, personnellement, j'ai vu notre voisin. L'année suivante, il a vendu sa maison de rang et quelques années plus tard son chalet du bord du lac. Je sais qu'entre-temps les rapports entre mes parents et lui se sont poursuivis, mais toujours dans le cadre champêtre de ce rang perdu du comté de Labelle. Jamais ont-ils même songé à se fréquenter à Montréal, qui restait pour nous, comme pour lui, un autre monde, où le contact aurait sans doute été moins facile, compromis par les exigences de la vie courante.

* * *

Que conclure de ces deux exemples ? Peut-être que le rapport interculturel peut prendre diverses formes, qui ont toutes pour contexte un espace qui ne le définit ni ne le circonscrit, mais qui lui donne ses conditions en même temps que son prétexte. Lui-même inscrit dans cet espace une géographie mouvante qui a son aire et sa durée propres, et qui fluctue au gré des circonstances. Loin de correspondre aux représentations habituelles du territoire, cette géographie renvoie aux solidarités humaines qui se tissent dans le milieu de vie, indépendamment des contraintes de langue et de

religion. Faite des nécessités, des rêves ou des événements de la vie courante, elle ne peut être appréhendée qu'à certaines échelles de temps et d'espace, qui tranchent avec celles de nos analyses habituelles. C'est dire la tâche qui attend les sciences de la culture.

Bibliographie

- Bouchard, Gérard (dir.), et Serge Courville (coll.) (1993), *La construction d'une culture. Le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, PUL (coll. Culture française d'Amérique).
- Courville, Serge (1985), « Minorités ethniques et recherche d'appartenance. Propos d'étape sur la présence étrangère dans le village québécois des années 1830 », *Provence historique*, XXXV, 142, p. 377-400.
- Courville, Serge (1990), *Entre ville et campagne. L'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Québec, PUL.
- Courville, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin (1995), *Le pays laurentien au XIX^e siècle : les morphologies de base*, Sainte-Foy, PUL (coll. Atlas historique du Québec).
- Major, Robert (1991), *Jean Rivard ou l'art de réussir. Idéologies et utopie dans l'œuvre d'Antoine Gérin-Lajoie*, Sainte-Foy, PUL (coll. Vie des lettres québécoises, 30).
- Morrissonneau, Christian (1978), *La terre promise : le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH.
- Séguin, Normand (1977), *La conquête du sol au 19^e siècle*, Montréal, Boréal Express.